Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 38 (1958)

Heft: 2

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

Entrée en vigueur du Marché commun. - Le ler janvier 1958, les traités instituant la Communauté économique européenne (Marché commun) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), qui avaient été signés à Rome le 25 mars précédent, sont entrés en vigueur. Il est vrai que l'An I n'apportera pas de changements substantiels; il sera surtout consacré à la mise en place de nouvelles institutions. Néanmoins, l'histoire enregistrera cette date comme le début d'une période nouvelle dans l'évolution de l'Europe d'après-guerre. Certes, l'avenir seul permettra de prendre l'exacte mesure de l'événement. Mais la décision prise par les six pays jusqu'alors enfermés dans leurs frontières économiques, de réduire et finalement d'abattre les barrières s'opposant à la libre circulation des biens exercera une profonde influence sur l'avenir non seulement des états participants, mais aussi de l'ensemble des pays européens. L'importance de l'entreprise des Six a reçu sa consécration extérieure par l'attitude de la Grande-Bretagne qui, sortant de son isolement, proposa d'associer les autres pays européens au Marché commun. Cette proposition fait actuellement l'objet des négociations dans le cadre de l'O. E. C. E.

BALANCE DES COMPTES

Amélioration. - Les premiers résultats favorables de la politique de redressement poursuivie par le Gouvernement commencent à se faire sentir. C'est ainsi qu'au cours du mois de décembre, le déficit de la France à l'Union européenne de paiements a accusé une nouvelle réduction. Il s'est établi à 17,6 millions de dollars - dont 5,6 millions d'intérêts semestriels - contre 30, I millions en novembre et 38,8 millions en octobre.

La compensation mensuelle opérée dans le cadre de l'Union européenne de paiements au titre du mois de janvier a fait apparaître à la charge de la France un déficit de 21,3 millions de dollars, contre 17,6 millions en décembre. La France a pu régler ce déficit en utilisant la « rallonge » de 400 millions qu'elle venait d'obtenir de l'U. E. P., soit à raison de 75% en or et de 25% en crédits. Par contre la France n'a pas encore effectué de tirages sur le prêt spécial de 150 millions de dollars qu'elle pourra utiliser lors de prochaines échéances au lieu d'or pour ses règlements mensuels dans l'Union.

MARCHÉ

Recul des cours. - L'amélioration intervenue dans le domaine des paiements extérieurs n'est pas restée sans effet sur la tenue du marché de l'or. A la poussée de hausse enregistrée vers le milieu du mois de novembre, a succédé un mouvement de baisse qui a ramené le prix du lingot de I kilogramme de 590.000 à 536.000 francs et celui du « napoléon » de 4.350 à 3.780 francs. Les ventes ont été à certains moments si importantes que le Fonds de stabilisation a pu procédé à quelques achats. Sur le marché parallèle des devises, on a observé des baisses comparables : le dollarbillet est passé de 507 à 457 francs et le franc suisse de 120,75 à 108,50 francs.

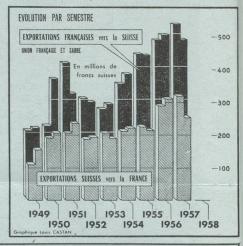
Déficit aggravé en 1957. — Dans les échanges avec les COMMERCE Déficit aggrave en 1757. — Dans les élevé à 492,5 mil-pays étrangers, le déficit commercial s'est élevé à 492,5 milliards en 1957, contre 414,1 milliards en 1956; il s'est donc aggravé de 19 %. Cette détérioration résulte de l'augmentation des importations (14 %), légèrement supérieure à celle des exportations (12 %). Parmi les importations qui ont le plus augmenté, il y a lieu de mentionner celles d'énergie (plus de 29 %), de biens d'équipement (plus 35 %) et de matières premières (plus 17 %). Les progrès des exportations ont porté surtout sur les biens d'équipement (plus 22 %) et les biens de consommations (plus 22 %).

Pour équilibrer réellement la balance des comptes, le développement des exportations constitue une condition essentielle. Cet équilibre ne sera acquis que lorsque les exportations couvriront des importations à raison de 90 à 95 %. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de prendre diverses mesures pour favoriser les exportations, bien qu'il soit résolu à ne pas recourir à des subventions proprement dites. Ces mesures comportent notamment : des facilités fiscales, des facilités de crédit, des facilités administratives. des facilités d'approvisionnement, etc.

Expansion continue. — En dépit des difficultés auxquelles PRODUCTION la France doit faire face, l'expansion de la production indu- INDUSTRIELLE

strielle se poursuit sur un rythme à peine ralenti. L'indice - sans le bâtiment - calculé sur la base de 100 en 1952, s'est inscrit en novembre dernier à 161, soit un nouveau chiffre record. Il marque une progression de 5,9 % sur celui d'octobre et de 8 % sur celui de novembre 1956. Pour l'année 1957, l'augmentation semble devoir s'établir à 9% environ, soit au même niveau que pour les trois années précédentes.

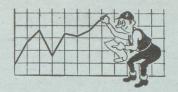
GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

			Chiffre du mois précédent 9 janv. 3.900		Chiffre de l'année précédente 7 fév. 3.430	
Cours Napoléon						
Cours fr. s. marché parallèle	5 fév.	107,50	9 janv.	113,25	7 fév.	96
Ind. valeurs métropolitaines						
$(1949 = 100) \dots \dots$	3 janv.	491	6 déc.	494	4 janu	. 386
Ind. production ind. (1952 =						
100)	nov.	161	oct.	152	nov.	148
Ind. sal. hor. ouv. métall. rég.						
paris. (1949 = 100)	oct.	242	sept.	240	oct.	223
Ind. prix de gros $(1949 = 100)$	déc.	164,4	nov.	160,9	déc.	144,3
Ind. prix consom. familiale (1949						
= 100)	déc.	111,1	nov.	108,8	déc.	100,2
Transports commerc. (mio t.)		19,5	sept.	17,4	oct.	19
Voyageurs (millions)	nov.	45,7		45.3	nov.	44,7
Ind. vol. import. (1938 = 100)		156		144	oct.	
Ind. vol. export. (1938 = 100)	oct.	229	sept.	189	oct.	185
Solde mens. à l'U. E. P. (mio \$).	janv.	-21,3	déc.	-17,6	janv.	-70,5
	100000000000000000000000000000000000000		A CHARLEST THE REAL PROPERTY.		DECEMBER OF THE PARTY OF THE PA	

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

VOTATION

Rejet d'une initiative. — Le 26 janvier le peuple suisse a repoussé par 549.842 voix contre 191.934 voix l'initiative contre l'abus de la puissance économique qui visait à rendre illicites tous les accords d'entreprises, d'organisations ou de personnes individuelles destinés à limiter la concurrence, à créer des monopoles ou à obtenir des avantages excessifs au détriment du consommateur. Toutefois, une nouvelle loi est en préparation pour limiter la puissance des cartels.

MERCE

100

qn

80

70

60

50

40

30

20

10

EVOLUTION PAR MOIS En millions de francs suisses

EXPORTATIONS SUISSES vers la FRANCE

UNION FRANÇAISE ET SARRE

EXPORTATIONS FRANCAISES vers la SUISSE

Leur réforme de nouveau à l'ordre du jour. -FINANCES Leur réforme de nouveau préparates Dans sa dernière session de 1957, le Parlement n'a pas pu aplanir les divergences qui subsistaient entre le Conseil National et le Conseil des États. En conséquence, cette importante question va être de nouveau inscrite à l'ordre du jour de la session extraordinaire de fin janvier.

Entre temps, le Conseil Fédéral s'est efforcé d'éclaircir la situation en consultant les chefs des principaux partis politiques.

Cette consultation a révélé une opposition marquée, en particulier de la part du groupe socialiste, en dépit des

FRANCO-SUISSE

nombreuses conces-

sions faites par les partis bourgeois. Il semble ressortir des déclarations de per-

sonnalités influentes du parti socialiste que ces milieux tendent à obtenir une prorogation pure et simple du régime transitoire actuel, sans aucun al-

BANQUE NATIONALE SUISSE

lègement fiscal.

Situation en fin d'année. - Au 31 décembre 1957, le montant de la réserve métallique en or s'élevait à 7.384 millions (7.103 millions à fin 56) et le montant de devises à 781 millions (627 millions en 56) de sorte que la couverture du franc suisse se montait à 8.165 millions. En regard, la circulation des billets n'atteignait que 5.931 millions (5.810 millions à fin 1956) et les encaissements à vue 2.393 millions (2.286 en 1956). On constate également une diminution du portefeuille d'effets sur la Suisse (226 contre 272 millions) et des avances sur nantissement (52 contre 87 millions).

L'année 1957. — Pour l'année écoulée (comparée à COMMERCE EXTÉRIEUR l'année précédente) les importations se sont élevées à 8.447 millions (7.597 millions en 56) et les exportations à 6.714 millions (6.204 millions en 56). Il en résulte un solde passif de la balance commerciale de 1.733 millions (1.394 millions en 56), les exportations n'ayant couvert que le 79,5 % de la valeur des importations.

En quantité, les importations ont augmenté de 1.303.780 wagons de 10 tonnes à 1.328.947 wagons. L'augmentation des exportations n'a été que de 89.370 wagons de 10 tonnes à 90.920 wagons. Ces chiffres du commerce extérieur expliquent en grande partie les déficits enregistrés depuis quelques mois par la Suisse auprès de l'U. E. P. Ils confirment d'autre part le fait que la Suisse reste l'un des rares pays qui respectent et appliquent le libéralisme des échanges, parfois au détriment de la production intérieure.

Son état en 1956. — Selon les données du Bureau fédéral REVENU de statistiques, le revenu national net de la Suisse s'est élevé en 1956 à 25,6 milliards de francs et le produit social net à 27 milliards. Par rapport à l'année précédente, le rendement de l'économie suisse s'est accru de 1,6 milliard, soit de 6.3 %.

Le revenu du travail des personnes de professions dépendantes a atteint 15.550 millions (14.420 millions en 1955)

Ont augmenté également les revenus de capitaux, de 5.100 millions à 5.490 millions, et les bénéfices des entreprises de 3.110 millions à 3.180 millions, alors que les revenus d'exploitation des personnes de condition indépendante fléchissaient de 4.610 millions à 4.590 millions, ce recul étant dû principalement aux revenus de l'agriculture qui ont baissé de 1.350 millions à 1.150 millions.

COURS ET INDICES SUISSES

Cours pièce or 20 fr. s , .	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
		33		33	5 fév.	34,25
Cours billet 100 fr. fr		0,94		$0,89\frac{1}{2}$		1,043/4
Indice général actions	déc.	376,4	nov.	366,0	déc.	450,4
Coeff. d'activité industrielle						105
$(100 = \text{satisfaisant}) \dots$		137	2e trim.		3º trim.	137
Ind. prix de gros $(1939 = 100)$.		222,3	nov.	223,5	déc.	
Ind. prix cons. famil. (1939 =	déc.	181,0	nov.	181,0	déc.	177,4
100)						
Ind. salaires hor. réels (1939=						
100)	3e trim.	107,0	2e trim.	106,6	3e trim.	104,3
Marchandises transportées						
C. F. F. (mio de t.)	oct.	2,39	sept.	2,26	oct.	2,44
Voyageurs (millions)	oct.	18,2	sept.	20,0	oct.	18,5
Ind. importat. (1949 = 100) .	déc.	197	nov.	198	déc.	221
Ind. exportat. (1949 = 100)	déc.	214	nov.	219	déc.	216
Solde mens. à l'U. E. P. (mio \$) .		-9,8	déc.	-35,6	janv.	-21,8

Fonds de compensation. - A la fin 1957, le fond de com- A. v. s. pensation de l'Assurance Vieillesse et Survivants s'élevait à 4.330 millions placés à raison de :

- 663 millions auprès de la Confédération,
- 649 millions auprès des cantons.
- 553 millions auprès des communes,
- 1.165 millions auprès de la Centrale d'émission de lettres de gage,
- 734 millions auprès des banques cantonales,
- 529 millions auprès des entreprises mixtes,

le solde représentant les placements en rescriptions et emprunts de corporations de droit public.

Le rendement moyen du Fonds était de 3,1 % (3,06 % au 30 septembre 1957).